

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

\*

**N° 16/2023**

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le six juin deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Maryline Trichard, Ludovic Batteur, Xavier Collonge, Adrien Carret

Excusés : Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> juin 2023

**Objet : Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire**

Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires, explique que jusqu'à maintenant, dès lors qu'un enfant était absent de l'école, le repas du jour n'était pas facturé.

Etant donné que les commandes sont déjà passées, le coût de ces repas reste à la charge de la commune.

Il est donc proposé d'appliquer un jour de carence à compter de la rentrée de septembre 2023 lors des absences à l'exception des cas suivants : grève, absence d'enseignant, crise sanitaire ou hospitalisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE d'accepter** les modifications apportées au règlement intérieur à compter de la rentrée de septembre 2023.

PERRIN Jean-Charles,  
Maire



Laurence Renoux,  
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Laurence Renoux, written over the text 'Secrétaire de séance'.

|   |
|---|
| Date de télétransmission en préfecture : 09/06/2023<br>Date de publication sur le site Internet : 09/06/ 2023 |
|---|